



17 juin : mobilisons-nous pour la retraite, les salaires, les 35 heures, les conditions de travail !

GARANTIR L'AVENIR DES RETRAITES FONDEES SUR LA SOLIDARITE ENTRE LES GENERATIONS : C'EST POSSIBLE !

L'allongement à 41 ans du nombre d'années de travail pour obtenir une retraite à taux plein est inacceptable : avec une entrée plus tardive sur le marché du travail, des carrières précaires et des licenciements avant 60 ans, les réformes visent à empêcher les salariés de bénéficier d'une retraite à taux plein.

L'avenir du système de retraite dépend d'abord de l'emploi, des salaires et du développement économique.

La réalité c'est que nous avons un taux de croissance inférieur à 2%, que le sous-emploi est massif. Il suffirait que les 4 à 5 millions de personnes écartées de l'emploi travaillent pour que la moitié au moins du financement des retraites soit résolue.

D'autres ressources existent :

L'exonération des cotisations patronales représente 25 milliards d'euros sans avoir prouvé son efficacité sur l'emploi. Ces sommes sont investies en pure perte... Pas pour tout monde, ainsi des niches sociales telles que les fameuses « stock-options » et d'autres rémunérations qui ne financent pas notre système de retraite !

Les revenus financiers des entreprises représentent chaque année 100 à 150 milliards d'euros qui ne contribuent pas à l'équilibre des régimes de retraites.

Une véritable politique de plein emploi et la réforme du mode de cotisation des entreprises pourront permettre de financer durablement notre système de retraite du privé et du public !

Augmenter les salaires, c'est URGENT, NECESSAIRE et POSSIBLE !

Alors que le pouvoir d'achat s'effondre en raison des hausses importantes et régulières des dépenses incompressibles, les salaires stagnent !

Les prix à la pompe flambent, les profits explosent, les salariés trinquent !

C'est urgent :

C'est plus de 7% de baisse de pouvoir d'achat qu'ont subi les fonctionnaires depuis 2000. En 1986, un agent de catégorie C au premier échelon démarrait sa carrière 15% au dessus du Smic. Aujourd'hui, sa rémunération est équivalente au Smic. C'est inacceptable ! Les salariés, du public comme du privé, veulent pouvoir vivre dignement de leur travail.

C'est nécessaire :

Pour une relance de la consommation, de la croissance et donc de l'emploi et pour une plus grande efficacité économique et sociale.

C'est possible :

Les quatre priorités de la CGT :

- 1) Assurer une réelle possibilité de départ à la retraite à 60 ans, ce qui implique de s'opposer à l'allongement de la durée de cotisation.
- 2) Obtenir la possibilité de départ anticipé à la retraite pour les travaux pénibles.
- 3) Garantir un niveau de retraite au moins égal à 75% du salaire et égal au Smic pour les petites pensions.
- 4) Indexer les retraites sur l'évolution moyenne des salaires afin d'éviter une paupérisation des retraités.

L'argent existe, c'est pourquoi la CGT propose :

- ⇒ Un salaire minimum à 1500 euros ;
- ⇒ L'augmentation du point d'indice ;
- ⇒ L'intégration des primes dans le salaire ;
- ⇒ Une véritable refonte de la grille indiciaire, la reconnaissance des qualifications.

Les profits du CAC 40 ont rapporté plus de 100 milliards d'euros : 45% sont versés aux actionnaires. 70% des fonds disponibles dans les entreprises vont à la spéculation financière.
Les mesures dites « paquet fiscal » ont rapporté 15 milliards d'euros aux plus hauts revenus et ont diminué d'autant les moyens de l'Etat pour l'emploi, l'éducation, la santé...

Déréglementation du temps de travail et remise en cause des 35 heures....

LE GOUVERNEMENT VEUT FORCER LES SALARIES A TRAVAILLER PLUS SANS FORCEMENT LES PAYER PLUS !

Sans aucune négociation préalable, le gouvernement a annoncé son intention de revoir la législation en matière de temps de travail.

Le projet vise à supprimer ou modifier près de 70 articles du Code du travail concernant l'organisation du temps de travail dans les entreprises.

Il aurait pour conséquence d'allonger la durée effective du travail de millions de salariés, de réduire le paiement des heures supplémentaires et d'accroître encore la flexibilité des horaires !

Cette remise en cause vise aussi à terme la Fonction publique et notamment la Fonction Publique Territoriale.

Pouvoir d'achat vie chère et prime de transport

Un combat historique pour la Corse. Ajaccio est la ville la plus chère de France. La Corse a le PIB et les salaires les plus bas de France. Précarité et misère gagnent du terrain.

Les attaques frontales du gouvernement sont le terreau de la colère. Nous, organisations syndicales avons le devoir de créer les conditions d'un mouvement revendicatif d'une ampleur exceptionnelle.

Ce ne sera que la juste réponse à une politique de casse sociale d'une exceptionnelle violence.

La journée du 17 juin ne sera qu'un début, un mouvement social se construit dans le temps par des mobilisations progressives.

Les grandes lignes du projet de déréglementation du temps de travail

- ▶ Tous les salariés pourraient se voir appliquer le régime des forfaits en heures, permettant à leur employeur d'intégrer les heures supplémentaires à leur temps de travail sans avoir à respecter les taux de majoration ni les repos compensateurs. L'accord d'entreprise n'aurait plus l'obligation de fixer des limites aux durées journalières et hebdomadaires.
- ▶ Toutes les dispositions protectrices concernant le temps de travail, annualisé ou réparti sur des cycles de plusieurs semaines, seraient supprimées (*définition des périodes hautes et basses, programme annuel...*).
- ▶ Les forfaits jours des cadres et salariés itinérants ne seraient plus soumis au maximum de 218 jours par an. En l'absence d'accord d'entreprise ou de branche, ils pourraient être imposés par convention individuelle modifiant le contrat de travail.
- ▶ Les repos compensateurs pour les heures supplémentaires effectuées dans le cadre du contingent conventionnel sont supprimés.

**Le droit à la retraite solidaire, des salaires permettant de vivre dignement et une réelle reconnaissance de la valeur
« travail »... cela nous regarde...**

**Par la grève et dans les manifestations,
affirmons-le haut, fort et nombreux**

**le 17 juin 17h Rassemblement
devant la préfecture à Ajaccio**